

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT SIX
Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur VALORGE René
Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/106

OBJET : VALIDATION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DE CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Monsieur le Président rappelle qu'en vertu de l'article L.1612-30 du CGCT, l'adoption d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF) est obligatoire pour toutes les collectivités de plus de 3500 habitants appliquant l'instruction budgétaire et comptable M57. L'adoption du règlement doit impérativement intervenir avant le vote de la première délibération budgétaire qui suit le renouvellement de l'assemblée (peut être adopté lors de la même séance de vote du budget mais forcément avant le budget).

Le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) de Charlieu Belmont Communauté formalise et précise les règles de gestion budgétaire et comptable applicables à la collectivité. Il définit les règles de gestion internes propres à la communauté de communes, dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'instruction budgétaire et comptable applicable.

Ainsi il vise à décrire les procédures de la collectivité, les faire connaître avec exactitude et se donner pour objectif de les suivre le plus précisément possible. Il s'agit donc de créer un référentiel commun et une culture de gestion commune pour l'ensemble des services de la collectivité.

Il traite des concepts de base mis en œuvre par la collectivité au travers notamment de l'utilisation du logiciel de gestion financière :

- La détermination de la présentation budgétaire (comptabilité analytique)
- La gestion pluriannuelle des crédits d'investissement grâce à l'utilisation de la procédure des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP) ;
- La comptabilité d'engagement.

Les principaux objectifs de ces règles de gestion sont les suivants :

- 1- Harmoniser les règles de fonctionnement et la terminologie utilisées ;
- 2- Anticiper l'impact des actions de la communauté de communes sur les exercices futurs ;
- 3- Réguler les flux financiers en améliorant le processus de préparation budgétaire et en fiabilisant le suivi de la consommation des crédits.

Dans ce cadre, il convient de rappeler que les instructions budgétaires et comptables applicables aux collectivités permettent de disposer d'un cadre garant de la sincérité et de la fiabilité des comptes.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Valide le Règlement Budgétaire et Financier de Charlieu Belmont Communauté ci annexé.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-106-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026

Publication : 28/05/2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme. BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève, Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme. BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme GASDON Christine, Mme DEMONT POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET..

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme GASDON Christine, Mme DEMONT POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Après le départ de M René VALORGE, le Conseil de Communauté réuni sous la présidence de M. Yves CROZET, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2025 dressés par M. René VALORGE, Président,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif PRINCIPAL						
Votes : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	859 210,44 €	0,00 €	182 656,16 €	0,00 €	1 041 866,60 €
Opérations de l'exercice	9 587 743,89 €	10 420 966,31 €	2 057 611,63 €	2 538 250,74 €	11 645 355,52 €	12 959 217,05 €
TOTAUX	9 587 743,89 €	11 280 176,75 €	2 057 611,63 €	2 720 906,90 €	11 645 355,52 €	14 001 083,65 €
Résultats de clôture	0,00 €	1 692 432,86 €	0,00 €	663 295,27 €	0,00 €	2 355 728,13 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	981 560,00 €	358 420,00 €	981 560,00 €	358 420,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	1 692 432,86 €	981 560,00 €	1 021 715,27 €	981 560,00 €	2 714 148,13 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1 692 432,86 €		40 155,27 €		1 732 588,13 €

Compte administratif ADS						
Votes : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	1 850,11 €	0,00 €	0,00 €	13 674,50 €	1 850,11 €	13 674,50 €
Opérations de l'exercice	92 467,33 €	94 333,44 €	3 300,00 €	4 767,00 €	95 767,33 €	99 100,44 €
TOTAUX	94 317,44 €	94 333,44 €	3 300,00 €	18 441,50 €	97 617,44 €	112 774,94 €
Résultats de clôture	0,00 €	16,00 €	0,00 €	15 141,50 €	0,00 €	15 157,50 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	16,00 €	0,00 €	15 141,50 €	0,00 €	15 157,50 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	16,00 €		15 141,50 €		15 157,50 €

Compte administratif DECHETS MENAGERS CBC						
Votes : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	981 006,84 €	0,00 €	174 137,86 €	0,00 €	1 155 144,70 €
Opérations de l'exercice	2 908 221,55 €	3 037 466,29 €	176 746,86 €	290 139,33 €	3 084 968,41 €	3 327 605,62 €
TOTAUX	2 908 221,55 €	4 018 473,13 €	176 746,86 €	464 277,19 €	3 084 968,41 €	4 482 750,32 €
Résultats de clôture	0,00 €	1 110 251,58 €	0,00 €	287 530,33 €	0,00 €	1 397 781,91 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	1 110 251,58 €	45 000,00 €	287 530,33 €	45 000,00 €	1 397 781,91 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1 110 251,58 €		242 530,33 €		1 352 781,91 €

Compte administratif ASSAINISSEMENT COLLECTIF						
Votes : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	300 239,29 €	0,00 €	132 572,16 €	0,00 €	432 811,45 €
Opérations de l'exercice	2 781 028,23 €	3 749 513,89 €	3 924 834,11 €	4 285 518,80 €	6 705 862,34 €	8 035 032,69 €
TOTAUX	2 781 028,23 €	4 049 753,18 €	3 924 834,11 €	4 418 090,96 €	6 705 862,34 €	8 467 844,14 €
Résultats de clôture	0,00 €	1 268 724,95 €	0,00 €	493 256,85 €	0,00 €	1 761 981,80 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	1 235 100,00 €	2 408 345,00 €	1 235 100,00 €	2 408 345,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	1 268 724,95 €	1 235 100,00 €	2 901 601,85 €	1 235 100,00 €	4 170 326,80 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1 268 724,95 €		1 666 501,85 €		2 935 226,80 €

Compte administratif PISCINE NOUVELLE

Votes : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 652 810,68 €	0,00 €	3 652 810,68 €
Opérations de l'exercice	387 394,75 €	864 097,52 €	6 555 124,14 €	3 742 006,04 €	6 942 518,89 €	4 606 103,56 €
TOTAUX	387 394,75 €	864 097,52 €	6 555 124,14 €	7 394 816,72 €	6 942 518,89 €	8 258 914,24 €
Résultats de clôture	0,00 €	476 702,77 €	0,00 €	839 692,58 €	0,00 €	1 316 395,35 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	764 000,00 €	2 798 573,00 €	764 000,00 €	2 798 573,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	476 702,77 €	764 000,00 €	3 638 265,58 €	764 000,00 €	4 114 968,35 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		476 702,77 €		2 874 265,58 €		3 350 968,35 €

Compte administratif SPANC

Votes : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	14 244,39 €	0,00 €	45 580,32 €	0,00 €	59 824,71 €
Opérations de l'exercice	50 174,83 €	63 660,00 €	20 639,34 €	492,92 €	70 814,17 €	64 152,92 €
TOTAUX	50 174,83 €	77 904,39 €	20 639,34 €	46 073,24 €	70 814,17 €	123 977,63 €
Résultats de clôture	0,00 €	27 729,56 €	0,00 €	25 433,90 €	0,00 €	53 163,46 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	27 729,56 €	20 000,00 €	25 433,90 €	20 000,00 €	53 163,46 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		27 729,56 €		5 433,90 €		33 163,46 €

Compte administratif ENFANCE JEUNESSE

Votes : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	154 520,32 €	0,00 €	8 929,31 €	0,00 €	163 449,63 €
Opérations de l'exercice	1 131 509,37 €	1 112 743,96 €	54 460,22 €	54 186,50 €	1 185 969,59 €	1 166 930,46 €
TOTAUX	1 131 509,37 €	1 267 264,28 €	54 460,22 €	63 115,81 €	1 185 969,59 €	1 330 380,09 €
Résultats de clôture	0,00 €	135 754,91 €	0,00 €	8 655,59 €	0,00 €	144 410,50 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	43 250,00 €	21 500,00 €	43 250,00 €	21 500,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	135 754,91 €	43 250,00 €	30 155,59 €	43 250,00 €	165 910,50 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		135 754,91 €	13 094,41 €			122 660,50 €

Compte administratif ATELIERS PARTAGES

Votes : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	7 872,86 €	0,00 €	0,00 €	347 389,53 €	7 872,86 €	347 389,53 €
Opérations de l'exercice	91 101,37 €	74 124,30 €	23 624,30 €	36 984,94 €	114 725,67 €	111 109,24 €
TOTAUX	98 974,23 €	74 124,30 €	23 624,30 €	384 374,47 €	122 598,53 €	458 498,77 €
Résultats de clôture	24 849,93 €	0,00 €	0,00 €	360 750,17 €	24 849,93 €	360 750,17 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	24 849,93 €	0,00 €	0,00 €	360 750,17 €	24 849,93 €	360 750,17 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	24 849,93 €			360 750,17 €		335 900,24 €

Compte administratif ZAE LES 4 VENTS DE BELMONT

Votes : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	19 462,28 €	0,00 €	29 540,53 €	0,00 €	49 002,81 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	448 376,75 €	467 838,95 €	467 838,95 €	447 546,53 €	916 215,70 €	915 385,48 €
TOTAUX	467 839,03 €	467 838,95 €	497 379,48 €	447 546,53 €	965 218,51 €	915 385,48 €
Résultats de clôture	0,08 €	0,00 €	49 832,95 €	0,00 €	49 833,03 €	0,00 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,08 €	0,00 €	49 832,95 €	0,00 €	49 833,03 €	0,00 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,08 €		49 832,95 €		49 833,03 €	

Compte administratif ZAE LES BELUZES DE POUILLY

Votes : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €	128 597,19 €	0,00 €	128 597,19 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	1 089 517,03 €	1 090 014,49 €	1 089 517,03 €	1 068 359,19 €	2 179 034,06 €	2 158 373,68 €
TOTAUX	1 089 517,03 €	1 090 014,49 €	1 218 114,22 €	1 068 359,19 €	2 307 631,25 €	2 158 373,68 €
Résultats de clôture	0,00 €	497,46 €	149 755,03 €	0,00 €	149 755,03 €	497,46 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	497,46 €	149 755,03 €	0,00 €	149 755,03 €	497,46 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	497,46 €	149 755,03 €		149 257,57 €	

Compte administratif ZAE DU BRIONNAIS DE CHARLIEU Votes : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	0,47 €	0,00 €	159 909,88 €	0,00 €	159 910,35 €
Opérations de l'exercice	53 990,12 €	53 989,65 €	213 900,00 €	53 990,12 €	267 890,12 €	107 979,77 €
TOTAUX	53 990,12 €	53 990,12 €	213 900,00 €	213 900,00 €	267 890,12 €	267 890,12 €
Résultats de clôture	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		0,00 €		0,00 €		0,00 €

Compte administratif ZAE LES FRENES DE BRIENNON Votes : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	0,35 €	0,00 €	173 611,76 €	0,00 €	173 612,11 €
Opérations de l'exercice	70 723,24 €	70 723,24 €	70 723,24 €	70 723,24 €	141 446,48 €	141 446,48 €
TOTAUX	70 723,24 €	70 723,59 €	70 723,24 €	244 335,00 €	141 446,48 €	315 058,59 €
Résultats de clôture	0,00 €	0,35 €	0,00 €	173 611,76 €	0,00 €	173 612,11 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	0,35 €	0,00 €	173 611,76 €	0,00 €	173 612,11 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		0,35 €		173 611,76 €		173 612,11 €

Compte administratif ZAE DE GAYEN DE ST NIZIER Votes : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €
Opérations de l'exercice	20 249,50 €	300,00 €	0,00 €	19 129,50 €	20 249,50 €	19 429,50 €
TOTAUX	20 249,50 €	600,00 €	0,00 €	19 129,50 €	20 249,50 €	19 729,50 €
Résultats de clôture	19 649,50 €	0,00 €	0,00 €	19 129,50 €	19 649,50 €	19 129,50 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	19 649,50 €	0,00 €	0,00 €	19 129,50 €	19 649,50 €	19 129,50 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	19 649,50 €			19 129,50 €	520,00 €	

Compte administratif ZAE LES PIERRES JAUNES DE ST DENIS Votes : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	1,18 €	0,00 €	0,00 €	38 389,04 €	1,18 €	38 389,04 €
Opérations de l'exercice	468 700,96 €	468 701,25 €	468 700,96 €	468 700,96 €	937 401,92 €	937 402,21 €
TOTAUX	468 702,14 €	468 701,25 €	468 700,96 €	507 090,00 €	937 403,10 €	975 791,25 €
Résultats de clôture	0,89 €	0,00 €	0,00 €	38 389,04 €	0,89 €	38 389,04 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,89 €	0,00 €	0,00 €	38 389,04 €	0,89 €	38 389,04 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,89 €			38 389,04 €		38 388,15 €

Compte administratif ZAE LE PILON DE CUINZIER Votes : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	0,22 €	251 121,32 €	0,00 €	251 121,32 €	0,22 €
Opérations de l'exercice	344 676,13 €	344 676,13 €	344 676,13 €	341 804,82 €	689 352,26 €	686 480,95 €
TOTAUX	344 676,13 €	344 676,35 €	595 797,45 €	341 804,82 €	940 473,58 €	686 481,17 €
Résultats de clôture	0,00 €	0,22 €	253 992,63 €	0,00 €	253 992,63 €	0,22 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	0,22 €	253 992,63 €	0,00 €	253 992,63 €	0,22 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		0,22 €	253 992,63 €		253 992,41 €	

Compte administratif SIADEP Votes : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

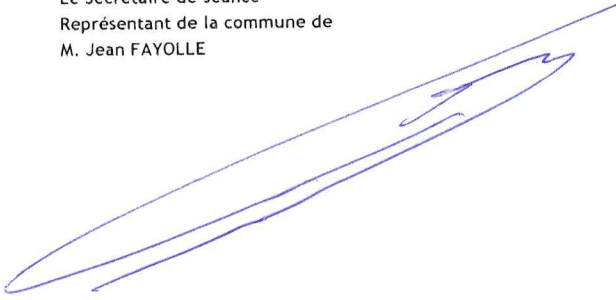
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	959 835,65 €	0,00 €	487 628,18 €	0,00 €	1 447 463,83 €
Opérations de l'exercice	290 051,62 €	724 405,99 €	1 139 777,49 €	305 232,21 €	1 429 829,11 €	1 029 638,20 €
TOTAUX	290 051,62 €	1 684 241,64 €	1 139 777,49 €	792 860,39 €	1 429 829,11 €	2 477 102,03 €
Résultats de clôture	0,00 €	1 394 190,02 €	346 917,10 €	0,00 €	346 917,10 €	1 394 190,02 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	1 394 190,02 €	346 917,10 €	0,00 €	346 917,10 €	1 394 190,02 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1 394 190,02 €	346 917,10 €			1 047 272,92 €

2° Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat, d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés, ci-dessus ;

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de
M. Jean FAYOLLE



Pour expédition conforme,
Le Président, de la Communauté de Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-107-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026

Publication : 28/05/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur VALORGE René
Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/108

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE SPANC

Après avoir examiné le compte administratif,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2025 fait apparaître un résultat de fonctionnement de 27 729.56 € (excédent),

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	13 485.17
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> :	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	14 244.39
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	27 729.56
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	25 433.90
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	-20 000.00
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	27 729.56
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0.00	27 729.56
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-108-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur VALORGE René
Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GARDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GARDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/109

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Après avoir examiné le compte administratif,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2025 fait apparaître un résultat de fonctionnement de 1 268 724.95 € (excédent).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	968 485,66
dont b. <u>Plus-values nettes de cession d'éléments d'actif</u>	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	300 239,29
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 268 724,95
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	493 256,85
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	1 166 245,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	1 268 724,95
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	1 268 724,95
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur VALORGE René
Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/110

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DU
BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS**

Après avoir examiné le compte administratif,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2025 fait apparaître un résultat de fonctionnement de 1 110 251.58 € (excédent).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	129 244,74
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	981 006,84
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 110 251,58
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	287 530,33
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-45 000,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	1 110 251,58
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	1 110 251,58
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-110-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT SIX****Le 21 mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur VALORGE René
Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/111**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DU
BUDGET ANNEXE ADS**

Après avoir examiné le compte administratif,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2025 fait apparaître un résultat de fonctionnement de 16.00 € (excédent).

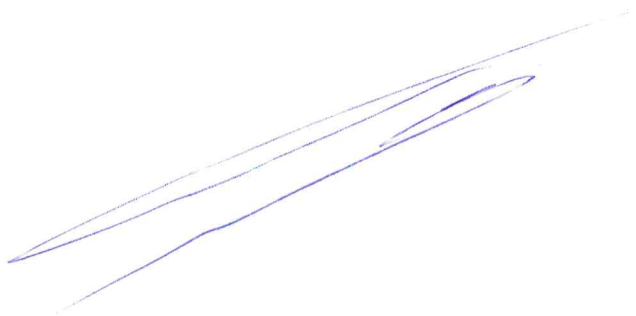
Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 866,11
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-1 850,11
C <u>Résultat à affecter</u> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	16,00
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	15 141,50
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	16,00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	16,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-111-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur VALORGE René
Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/112

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DU
BUDGET ANNEXE PISCINE NOUVELLE**

Après avoir examiné le compte administratif,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2025 fait apparaître un résultat de fonctionnement de
476 702.77 € (excédent).

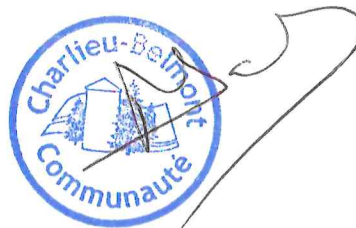
Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	476 702,77
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	476 702,77
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	839 692,58
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	2 034 573,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	476 702,77
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	476 702,77
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur VALORGE René

Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/113

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE ENFANCE JEUNESSE

Après avoir examiné le compte administratif,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2025 fait apparaître un résultat de fonctionnement de 135 754.91 € (excédent).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-18 765,41
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	154 520,32
C. Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	135 754,91
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	8 655,59
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-21 750,00
Besoin de financement F. = D. + E.	13 094,41
AFFECTATION = C. = G. + H.	135 754,91
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G = au minimum couverture du besoin de financement F	13 094,41
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	122 660,50
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-113-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur VALORGE René

Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/114

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2026 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2025 du budget principal, le compte administratif 2025 du budget Ateliers Partagés, le compte administratif 2025 du budget ZAE du Brionnais de Charlieu et le compte administratif 2025 du budget ZAE de Gayen de Saint Nizier, font apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 1 647 933,43 €.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+833 222,42
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+859 210,44
Considérant la dissolution du Budget ATELIERS PARTAGES et son intégration dans le budget principal, il convient d'en reprendre le résultat de fonctionnement	-24 849,93
Considérant la dissolution du Budget ZAE du Brionnais de Charlieu et son intégration dans le budget principal, il convient d'en reprendre le résultat de fonctionnement	0,00
Considérant la dissolution du Budget ZAE de Gayent de Saint Nizier et son intégration dans le budget principal, il convient d'en reprendre le résultat de fonctionnement	-19 649,50
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif. Report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 647 933,43
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)	+663 295,27
D 001 (si déficit)	
D 001 (si excédent)	
Considérant la dissolution du Budget ATELIERS PARTAGES et son intégration dans le budget principal, il convient d'en reprendre le résultat d'investissement	+360 750,17
Considérant la dissolution du Budget ZAE du Brionnais de Charlieu et son intégration dans le budget principal, il convient d'en reprendre le résultat d'investissement	0,00
Considérant la dissolution du Budget ZAE de Gayent de Saint Nizier et son intégration dans le budget principal, il convient d'en reprendre le résultat d'investissement	+19 129,50
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -)	-623 140,00
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	1 647 933,43
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	1 647 933,43
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-114-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026

Publication : 28/05/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur VALORGE René

Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/115

OBJET : VOTE DES COMPTES DE GESTION 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le débat d'orientations budgétaires du 22 janvier 2026,

Les comptes de gestion 2025 du Receveur municipal sont conformes aux comptes administratifs,

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Accepter les comptes de gestion 2025 présentés pour le comptable public pour les budgets suivants ;

Principal – Enfance jeunesse – Ateliers partagés – ADS – Assainissement collectif – SPANC
– Déchets ménagers - Piscine nouvelle – zone de Pouilly sous Charlieu – zone de Briennon – zone de Saint Nizier sous Charlieu – zone de Charlieu – zone de Saint Denis De Cabanne – zone de Belmont de la Loire – zone de Cuinzier – Budget SIADEP.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-115-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026

Publication : 28/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur VALORGE René
Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GARDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GARDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/116

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ENFANCE JEUNESSE

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le projet de décision modificative n°1 du budget enfance jeunesse.

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
			002	Résultat de fonctionnement reporté	29,98 €
			70678	Participation Accueil de Loisirs	- 29,98 €
Total		0,00 €	Total		- €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Valide la décision modificative N°1 du budget Enfance Jeunesse.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-116-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026

Publication : 28/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur VALORGE René

Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/117

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le projet de décision modificative n°1 du budget principal.

BUDGET PRINCIPAL DM					
FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
011-60632	Fournitures petits équipements réserves	50 000,00 €			
673-311-01	Annulation titre exercice antérieur	20 000,00 €	74-420-01	FNADT France services	20 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	50 000,00 €			
Total		20 000,00 €	Total		20 000,00 €
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
op10 MATERIELS	Travaux Pont Bascule	50 000,00 €	023	Virement de la section de fonctionnement	50 000,00 €
Total		50 000,00 €	Total		50 000,00 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Valide la décision modificative N°1 du budget principal.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur VALORGE René

Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David..

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/118

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET EAU POTABLE

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le projet de décision modificative n°1 du budget eau potable.

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
61523-01	Entretien réparation réseaux	394 190,02 €	002	Excédent de fonctionnement SIADEP	1 394 190,02 €
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00 €			
Total		1 394 190,02 €	Total		1 394 190,02 €

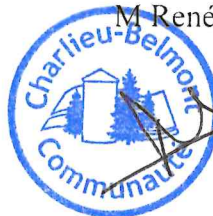
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
001	Déficit d'investissement SIADEP	346 917,10 €	021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00 €
			1641 NA	Emprunt	- 653 082,90 €
Total		346 917,10 €	Total		346 917,10 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Valide la décision modificative N°1 du budget eau potable.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-118-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur VALORGE René

Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/119

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le projet de décision modificative n°1 du budget assainissement collectif.

		INVESTISSEMENT			
Dépenses				Recettes	
001	Résultat d'investissement	-	10 517,00 €		
1641	Emprunt		10 517,00 €		
1641	Emprunt		1 250 000,00 €	1641	Emprunt
					1 250 000,00 €
	Total		1 250 000,00 €	Total	1 250 000,00 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Valide la décision modificative N°1 du budget annexe assainissement collectif.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-119-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur VALORGE René

Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/120

OBJET : EMPRUNT COURT TERME POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF A BELMONT DE LA LOIRE

Monsieur le Président rappelle qu'une consultation a été lancée le 29 avril dernier auprès de 4 établissements bancaires afin de contractualiser un prêt de 2 ans dans l'attente de l'encaissement des subventions attribuées à Charlieu Belmont Communauté pour le projet de station d'épuration à Belmont de la Loire pour un montant total de 1 250 000 € maximum.

Rappel plan de financement de la STEP de Belmont de la Loire :

DEPENSES		RECETTES	
Etudes préalables	22 000 €	Agence de l'Eau	962 874 €
Maîtrise d'œuvre	92 000 €	Département	150 000 €
Travaux	1 800 000 €	Etat fonds vert	213 390 €
Contrôles techniques	Estimation 6 000 €	Etat DETR DSIL	192 000 € sollicités non comptabilisés
Autres	RAS	AUTOFINANCEMENT dont emprunt	593 736 €
TOTAL	1 920 000 €	TOTAL	1 920 000 €

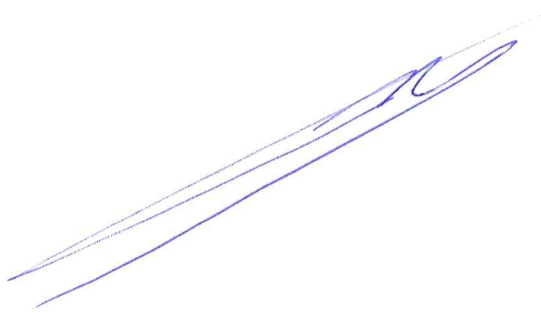
Date limite de remise des offres au 18 mai 2026.

Après analyse sur la base de critères prix (TEG) pour 50 % et valeur technique (conditions d'exécution du prêt, durée et modalités de mobilisation partielle des fonds, possibilité de remboursement fractionné) pour 50% parmi les 3 offres reçues, l'offre la plus avantageuse est celle de la Caisse D'Epargne avec un taux de 3.24 %, une mise à disposition des fonds sur demande(s) de l'Emprunteur en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de 6 mois à compter de la date de signature du contrat de prêt, échéances trimestrielles, modalités de remboursement du capital avec possibilité d'effectuer à son gré, pour tout ou partie, le remboursement des fonds mis à disposition (remboursement sans pénalité ni indemnité), frais d'engagement 1 250 €.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Retient l'offre de la Caisse d'Epargne pour souscrire un prêt court terme de 1 250 000 € pour couvrir un besoin ponctuel de trésorerie dans l'attente de la perception des subventions sur 2 ans au taux de 3.24 %,
- S'engage à verser au Caisse d'Epargne les frais de dossier en une seule fois à hauteur de 1 250 €,
- S'engage pendant toute la durée du prêt à faire inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires,
- Autorise M. le Président à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds,
- Dit que ce prêt et les dépenses induites sont prévues au budget annexe assainissement collectif

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-120-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur VALORGE René

Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAYE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/121

OBJET : CONVENTION MISSION D'ASSISTANCE A LA GESTION DE L'EAU AVEC LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Monsieur VIODRIN, Vice-Président en charge de l'eau et l'assainissement, rappelle que l'assistance technique du Département porte sur l'eau potable (suivi des systèmes d'alimentation en eau potable), l'assainissement collectif (suivi des systèmes d'épuration). La convention MAGE pourrait également porter sur une aide à maîtrise d'ouvrage pour assister la collectivité en matière d'eau potable. Sur ce dernier point le contenu d'une éventuelle mission n'étant pas établi, il n'est pas proposé de valider une telle mission lors de cette séance.

Le Département s'engage à :

- Assurer les missions telles que choisies, et décrites dans les fiches, en mettant à disposition le personnel compétent,
- Répondre de ses conseils, diagnostics, et interventions dans la mesure où ceux-ci auraient pour conséquences directes un dommage sur l'ouvrage,
- Informer au préalable le Bénéficiaire de la date de son intervention au moins 10 jours à l'avance,
- Alerter le Bénéficiaire en cas de défaut des équipements de sécurité pour le personnel et proposer une mise en conformité en cas de manquement aux règles de sécurité. En l'absence de réalisation des travaux nécessaires, le Département peut annuler de façon immédiate et unilatérale la visite programmée voire résilier la présente convention si la situation sécuritaire n'évolue pas,
- Sécuriser les secteurs d'interventions conformément à la réglementation en vigueur et sur la base des autorisations de voirie dûment accordées.
- Etablir et diffuser tout document,
- Contracter une assurance au titre de sa responsabilité civile.

Les tarifs par habitant pour l'année 2026 sont établis selon le mode de calcul suivant :

	Eau potable	Assainissement
Assistance technique	60 %	45 %
Assistance à maîtrise d'ouvrage	75 %	75 %
Assistance à maîtrise d'œuvre		

SOIT

	Eau potable €/habitant	Assainissement €/habitant
Assistance technique	0,81 €	0,81 €
1,40 € (si souscription aux 2 domaines)		
Assistance à maîtrise d'ouvrage	1,29 €	1,29 €
Assistance à maîtrise d'œuvre		

Ainsi pour Charlieu Belmont Communauté :

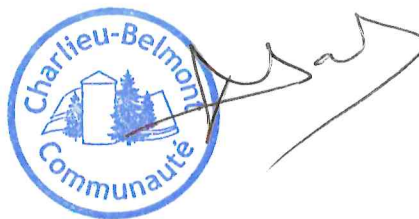
Population DGF X 1.40 € pour la mission assistance technique assainissement et eau potable

Oui cet exposé et après en avoir délibéré avec 38 voix pour et 1 abstention, le conseil communautaire :

- Valide la convention de mission d'assistance à la gestion de l'eau avec le Département de la Loire pour la période partant de la date de signature jusqu'au 31 décembre de la 4^{ème} année (renouvellement à la demande de Charlieu Belmont Communauté par simple courrier 2 mois au moins avant l'échéance du terme)
- Confie au Département la mission d'assistance technique en matière d'assainissement et d'eau potable (tarif 2026 à 1.40 €)
- Autorise M. le Président à signer la convention
- Dit que les dépenses seront prévues aux budgets assainissement collectif et eau potable.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-121-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur VALORGE René

Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/122

OBJET : CENTRE AQUATIQUE – TARIFICATION DES STAGES MASSES

M. le Président informe qu'il existe une possibilité d'accueillir les scolaires dans le cadre de stages massés. Ces derniers consistent en l'organisation de 6 séances d'une heure réparties sur 3 jours consécutifs (matin et après-midi), en substitution au format habituel de 10 séances de 40 minutes réparties sur 5 semaines. Cette organisation, possible au regard du planning d'occupation du centre aquatique, offre une intensification de l'apprentissage et peut s'avérer plus attractive pour les écoles extérieures au territoire. Il est nécessaire d'établir un tarif pour l'accueil de ces stages et la proposition serait de procéder par proratisation sur les tarifs scolaires précédemment votés à savoir 60 € la séance de 40 minutes pour les écoles du territoire et 90 € la séance de 40 minutes pour les écoles hors territoire. Les tarifs proposés sont ainsi les suivants : 90 € la séance d'une heure pour les écoles du territoire et 135 € la séance d'une heure pour les écoles hors territoire.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Approuve la tarification suivante pour l'organisation des stages massés :
90 € la séance d'une heure pour les écoles du territoire.
135 € la séance d'une heure pour les écoles hors territoire
- Dit que les recettes sont prévues au budget annexe piscine nouvelle.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-122-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT SIX

Le 21 mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur VALORGE René
Date de la convocation : 12 mai 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme DEVIS Isabelle, M. LOPEZ Pierre, M. CHEVALIER Damien, Mme BERAUD Audrey, M. BERTHELIER Bruno, M. PAVET Patrice, Mme DE CASTRO RIBEIRO Odette, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. DANIERE Sébastien, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Hervé, M. BAS Christian, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. SANDRI Roger, M. PONCET Paul, Mme BRIENNON Geneviève (arrivée à 19h05), Mme. JOLY Michelle, M. FONTAINE Didier, M. VALORGE René, Mme CHEVALIER Sylvie, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. DESCAVE Guillaume, Mme BASSI Ophélie, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme RESSOT Ghislaine, Mme DESSEIGNE Catherine, M. BOUSSAND David.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean Luc, Mme. GASDON Christine, Mme DEMONT-POYET Nadège, M Yves DECHAVANNE, M Jean-Victor THEVENET.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean Luc à Mme. MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme. LEBLANC Florence, Mme DEMONT POYET Nadège à M. BERTHELIER Bruno.

Election d'un secrétaire de séance : M. Jean FAYOLLE

N°2026/N°123

OBJET : CENTRE AQUATIQUE – MODIFICATION DES HORAIRES

M. le Président rappelle que dans la délibération n°2025-134 concernant les horaires du centre aquatique, il est précisé pour la période estivale du premier week-end suivant la fin de l'année scolaire au 31 août inclus. Cette année 2026 le 31 août est un lundi.

Il est proposé de modifier la délibération 2025-134 ainsi :

Période scolaire pour le grand public :

Mardi : 12h à 13h30 et 17h à 20h

Mercredi : 12h à 13h30 et 15h à 20h

Vendredi : 12h à 13h30 et 17h à 20h

Samedi : 8h30 à 12h30

Dimanche : 8h30 à 12h30

Fermé les lundis et jeudis

Période petites vacances scolaires pour le grand public (hors Noël car établissement fermé)

Mardi : 12h à 19h

Mercredi : 12h à 19h

Vendredi : 12h à 19h

Samedi : 8h30 à 12h30

Dimanche : 8h30 à 12h30

Fermé les lundis et jeudis

Des créneaux complémentaires spécifiques et accessibles uniquement sur réservation seront par ailleurs programmés pour permettre la pratique de diverses activités encadrées : natation, aquagym, aquabike ...ou l'accueil de centres de loisirs durant les petites vacances scolaires.

Période estivale pour le grand public (juillet et août) M. le président arrêtera les dates exactes du début et de fin de saison en fonction du calendrier scolaire :

Ouvert tous les jours de 10h30 à 19h30 à l'exception du jeudi qui est fermé

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide les horaires du centre aquatique intercommunal comme présentés ci-dessus à compter du 1^{er} juin 2026.
- Précise que M le Président reçoit délégation pour arrêter chaque année les dates exactes de début et fin de saison estivale du centre aquatique.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M. Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260521-DELIB2026-123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026
Publication : 28/05/2026